

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Sablier
Réunion tenue le mercredi 9 octobre 2024 à 18h45**

Ordre du jour

Étaient présents

Pierre-Luc Moisan
Stéphanie Lacroix
Nancy Giguère
Catherine Dehin
Laurianne Poulin
Jacques Bergeron
Pascale St-Jean
Élodie Métayer
Julie Delarosbil

Était absent

Marie-Joël Desaulniers

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Nomination d'un ou une secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024
5. Informations de la direction
 - 5.1 Dénonciation de conflit d'intérêts
 - 5.2 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements
 - 5.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
6. Élections présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement et représentant au comité de parents du CSSP
7. Parole au public
8. Parole au représentant(e) de la communauté
9. Points de décision
 - 9.1 Dispense de lecture du procès-verbal
 - 9.2 Règles de régie interne
 - 9.3 Calendrier des rencontres
 - 9.4 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières des parents
 - 9.5 Autorisation de sorties dans le quartier
 - 9.6 Dérogation à la politique alimentaire
 - 9.7 Campagne de financement « Colle à moi ».
 - 9.8 Sorties et activités scolaires
 - 9.9 Rapport annuel CÉ 2023-2024
10. Points d'échange
 - 10.1 Correspondance

	<p>10.2 Parole à la présidente</p> <p>10.3 Parole à la représentante au service de garde</p> <p>10.4 La vie à l'école</p> <p>10.5 Autres sujets</p> <p>11. Varia</p> <p>12. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		Ouverture de la séance, vérification du quorum et des présences La séance est ouverte à 18h53.
2.		Nomination d'une secrétaire Stéphanie Lacroix sera la secrétaire.
3.	24.25.01	Lecture et adoption de l'ordre du jour Pierre-Luc Moisan fait la lecture de l'ordre du jour. SUR PROPOSITION dûment faite par Catherine Dehin, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.
4.	24.25.02	Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024 Aucun point n'est révisé. Aucun commentaire ajouté. SUR PROPOSITION dûment faite par Jacques Bergeron, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2024.
5.		Informations de la direction 5.1 Dénonciation de conflit d'intérêts Explication du formulaire par Pierre-Luc Moisan. Distribution du document pour signature par tous les membres du conseil d'établissement. 5.2 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements Explication du formulaire par Pierre-Luc Moisan. Distribution du document aux personnes concernées. 5.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Le budget est de 338\$. Il peut servir à l'achat de matériel, de repas, de frais de garde et de frais de transport.
6.	24.25.03	Élections présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement et représentant du comité de parents du CSSP Pascale St-Jean se propose comme présidente. Marie-Joël Desaulniers se propose comme vice-présidente. Aucun parent ne se propose comme représentant du comité de parents du CSSP.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		SUR PROPOSITION dûment faite par Jacques Bergeron, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter l'élection au poste de présidence et de vice-présidence.
7.		Parole au public Aucun public n'est présent à la rencontre.
8.		Représentant(e) de la communauté Aucun représentant(e) de la communauté n'est présent à la rencontre.
9.	24.25.05 24.25.06	Points de décision <i>9.1 Dispense de lecture du procès-verbal</i> Lors de l'envoi de l'ordre du jour d'une rencontre du conseil d'établissement, le dernier procès-verbal est envoyé. Les membres du conseil doivent en prendre connaissance avant la rencontre. Tous les membres du conseil d'établissement sont en accords. <i>9.2 Règles de régie interne</i> Présentation et explication des règles de régie interne du Conseil d'établissement. Le document sera envoyé par courriel aux membres du CÉ dans les prochains jours. Numéro de résolution : 24.25.05 <i>9.3 Calendrier des rencontres</i> Le calendrier des rencontres est présenté. Tous les membres sont en accord. <i>9.4 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières des parents</i> Le document est présenté aux membres du Conseil d'établissement. L'explication du document est faite par Pierre-Luc Moisan. Il s'agit de l'explication des montants établis pour les fournitures scolaires, les activités éducatives et complémentaires, le matériel didactique utilisé au moins à 80%, le service aux dîneurs, la mesure d'accommodement et d'aide financière. Le montant maximum voté est de 60\$. Numéro de résolution : 24.25.06 <i>9.5 Autorisation de sorties dans le quartier</i> Des formulaires d'autorisation de sorties dans le quartier ont été distribués à tous les élèves en début d'année scolaire. Les parents devaient les signer et les retourner au secrétariat. <i>9.6 Dérogation à la politique alimentaire</i> Dans les dernières années, nous avons un accommodement établi pour certaines fêtes telles que l'Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, semaine

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>des services de garde et la fin d'année. Au lieu d'envoyer un courriel pour chaque demande, telle qu'un anniversaire souligné par un enseignant en classe, des popsicles lors des canicules, dîner spécial pour un cycle complet. Tous les membres sont en accord.</p> <p><i>9.7 Campagne de financement « Colle à moi ».</i> Depuis le mois de juin, la campagne de financement est lancée. Jusqu'à maintenant, nous avons reçu un montant d'environ 260\$. Aucun travail n'est demandé de notre part.</p> <p><i>9.8 Sorties et activités scolaires</i> Le tableau présentant les activités éducatives et complémentaires est expliqué à tous les membres du conseil d'établissement. Le formulaire sera envoyé à tous les parents dans la semaine du 14 octobre 2024. Tous les membres sont en accords.</p> <p><i>9.9 Rapport annuel CÉ 2023-2024</i> Marie-Joël Desaulniers, qui était la présidente du conseil d'établissement durant l'année scolaire 2023-2024, est absente. Le rapport sera envoyé par courriel aux membres du conseil d'établissement dans les prochains jours.</p>
10.		<p>Points d'échange</p> <p><i>10.1 Correspondance</i> Aucune correspondance reçue jusqu'à présent.</p> <p><i>10.2 Parole à la présidente</i> La nouvelle présidente est heureuse d'être élue. Elle a hâte de voir tous les nouveaux projets prendre forme.</p> <p><i>10.3 Parole à la représentante au service de garde</i> Nancy Giguère mentionne qu'un magicien est venu à l'école lors de la dernière journée pédagogique. Les enfants ont bien aimé le spectacle. La prochaine journée pédagogique sera le 23 octobre. Les élèves inscrits iront à Delson faire du patin et de la trottinette. Lucy Maheu a pris sa retraite au mois de septembre et c'est Sophie Legault qui a obtenu le contrat de remplacement pour l'année scolaire.</p> <p><i>10.4 La vie à l'école</i> Le thème de cette année est le chemin de l'amitié. Les élèves auront droit à des privilèges en lien avec la distribution et l'obtention de diamants. Un comportement par mois sera renforcé. Il y aura des récréations prolongées à la fin de chaque mois. Les élèves profiteront aussi d'une activité spéciale à la fin de chaque étape. Par exemple, un après-midi cinéma dans chaque classe avec du popcorn. Il y a un beau climat actuellement dans l'école. Le 9 octobre a eu lieu la première sortie du volet 4 ans. Les élèves accompagnés de leur parent se sont rendus au parc des îles de Boucherville. Les élèves de 5^e et 6^e année ont eu droit à un dîner pizza au mois de septembre. La journée des photos scolaire aura lieu le 1^{er} novembre.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		10.5 <i>Autres sujets</i> Aucun autre sujet
11.		Varia Aucun point n'est ajouté au varia.
12.	24.25.05	Levée de l'assemblée SUR PROPOSITION dûment faite par Pascale St-Jean et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de l'assemblée à 20h04.